

REGLEMENT GREEN DE L'ESPOIR 2021

Epreuve n° **CSN/2011/1473** approuvée par la ffgolf au regard du statut amateur.

- Le droit d'inscription est fixé à 20€ (12€ pour les juniors) par joueur ou joueuse, en accord avec la Fédération Française de Golf.
- La compétition se déroule selon la formule Scramble à 2.
- Compte tenu du contexte sanitaire, la finale nationale 2020 a été annulée. Les finalistes du Green de l'espoir 2020 seront conviés à la finale 2021 qui aura lieu le 16 et 18 octobre 2021 au golf d'Orléans-Limère.

QUALIFICATION POUR LA FINALE

- La **1ère équipe** du classement NET Scramble Stableford.

REMARQUES IMPORTANTES

- L'index maximum des joueurs ou joueuses sera de 36,0.
- Tout joueur ou joueuse dont l'index est supérieur à 36,0 sera ramené automatiquement à 36,0.
- Les équipes qualifiées indisponibles pour la finale ne peuvent **en aucun cas** être remplacées.
- Les frais d'organisation de la finale sont pris en charge par nos partenaires.
- **Le droit d'inscription ne peut donner droit à l'émission d'un reçu fiscal.**

MERCI de communiquer les noms et coordonnées de la ou des équipes finalistes dans les jours suivant la compétition à :

Saoudatou SOW

☎ : 01 40 78 91 72 - Email: ssow@vaincrelamuco.org

Les invitations à la finale nationale seront envoyées par mail dans le courant de l'été 2021